

Curriculum vitae du Professeur Fred CONSTANT, Recteur de l'Université Senghor

■ Né en 1960, de nationalité française, Fred Constant est Professeur des Universités (agrégé de science politique).

■ Études supérieures à l'Université d'Aix Marseille III et à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence. Agrégé de science politique – professorat des universités (1995), Docteur d'État en science politique (1985), Diplômé d'études approfondies de science politique (1982), Lauréat de l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence – section politique et sociale (1981).

■ A enseigné la science politique (politique comparée, sociologie des conflits, analyse et évaluation des politiques gouvernementales), le droit public (droit constitutionnel, droit administratif, droit de la décentralisation, droit communautaire, Institutions internationales), le management public (gestion des organisations publiques, analyse des politiques locales et nationales, gestion des projets d'innovation institutionnelle, régulation des conflits, management interculturel), les politiques publiques (théorie et pratique de l'action publique, méthodologie de l'évaluation des politiques publiques, régulation publique des conflits sociaux).

■ Chargé de conférences de méthodes à l'Institut d'Études Politiques d'Aix-en-Provence (1985-1987), Maître de conférences à l'Université des Antilles et de la Guyane (1989-1991 et 1994-1995), puis élevé au grade de Professeur des Universités (agrégation de science politique 1994-1995) à Sciences Po Strasbourg (1995-1997) avant d'être nommé sur chaire à l'Université des Antilles et de la Guyane dont il dirige actuellement le Département de science politique.

■ Professeur invité dans plusieurs universités françaises (Aix-en-Provence, Strasbourg, Paris, Bordeaux) et étrangères, en Haïti (Université de Quisqueya), Jamaïque et Trinidad & Tobago (University of the West Indies), Angleterre (Oxford – Jesus College), Belgique (Université Libre de Bruxelles), Afrique du Sud (University of Western Cape), États-Unis d'Amérique (New York University, North Eastern University, University of the Virgin Islands, University of Puerto Rico, James Madison University, University of Delaware), République dominicaine (Université Autonome de Santo Domingo), Italie (Institut Universitaire Européen de Florence, Université de la L.U.I.S. de Rome).

■ Tout en continuant à suivre les dynamiques politico-institutionnelles de la France d'Outre-mer (de la Nouvelle-Calédonie à la Polynésie, de la Martinique à la Réunion, de la Guadeloupe à la Guyane), ses recherches portent actuellement sur les transitions politiques dans les sociétés multi-ethniques, en particulier sur la question de la régulation des conflits sociaux, combinant l'analyse des politiques publiques à la sociologie électorale, la sociologie des groupes d'intérêt à l'analyse stratégique des réclamations identitaires. Dans ce cadre, il a consacré plusieurs travaux aux droits des minorités, à la citoyenneté, à l'épreuve de la diversité culturelle et identitaire, au multiculturalisme mais aussi aux programmes d'ajustement structurel dans les pays en voie de développement, aux transitions démocratiques et au relativisme

culturel, aux droits de l'homme, à l'épreuve de la diversité culturelle et identitaire, à la régulation juridique de la lutte contre le racisme et la xénophobie.

■ Auteur de quatre ouvrages et d'une quarantaine d'articles scientifiques dans des revues spécialisées, co-auteur de deux livres et co-éditeur de deux ouvrages collectifs. Les deux ouvrages les plus récents : *La Citoyenneté*, Paris : Montchrestien, 2000 (2^{ème} édition) ; *Le Multiculturalisme*, Paris : Flammarion, 2000. En préparation, *Gouverner la diversité au nom de la République ? Essai sur la politique française outre-mer*, Paris : Presses de science Po ; *Les politiques anti-discriminatoires*, Paris : PUF.

■ Membre du comité de rédaction des journaux scientifiques « Caribbean Affairs », « Pouvoirs dans les Caraïbes », il est également sociétaire de la Caribbean Studies Association, l'Académie des Sciences de la Caraïbe, l'Association française de science politique, le Consortium européen de science politique, l'Association internationale de science politique.

■ En charge de plusieurs responsabilités universitaires : vice-président, chargé de mission aux relations internationales, membre du Bureau de la présidence de l'Université, Président de la section de science politique, Président de la commission de spécialistes de science politique, Responsable de la formation doctorale (D.E.A. de science politique) « Relations internationales et politique comparée », Responsable du département sociologie politique et administrative du laboratoire C.R.P.L.C – UPRESA / CNRS n°8253.

■ A occupé différents postes de responsabilité dans la fonction publique française, attaché d'administration puis chargé de mission dans l'administration préfectorale (Préfecture de Région Île de France, Préfecture des Hauts de Seine, Préfecture de la Guadeloupe) avant d'être nommé Directeur Régional des Affaires Culturelles (1991-1994) où il a pu mener différents programmes de valorisation du patrimoine tout en mettant en place des formations initiale et continue du personnel des bibliothèques et des musées des Caraïbes avec le soutien des postes diplomatiques français de la zone. Chargé de plusieurs rapports officiels auprès du Ministre de la Culture (1991), de l'Agence Nationale d'Insertion (1993), de Présidents de collectivités locales (1994, 1995), il a aussi participé, en qualité de consultant et/ou formateur, à plusieurs programmes de formation initiale ou continue de fonctionnaires d'autorité des Caraïbes et d'Amérique centrale.

■ A participé à des colloques et séminaires de l'Institut International de Planification de l'Éducation (UNESCO), notamment en matière de management stratégique des établissements d'enseignement supérieur, de la Conférence des présidents d'université / Commission des relations extérieures, en particulier sur les méthodes d'élaboration et les outils de mise en œuvre d'une politique internationale, du Forum International pour l'Innovation sociale, pour ce qui est du pilotage stratégique des programmes éducatifs.

L'organisation Internationale de la Francophonie a clairement établi, dans les déclarations solennelles de Bamako (2000) et Cotonou (2001), le triple lien essentiel entre culture et démocratie, culture et paix, culture et développement. En mettant ainsi en relief la nécessité d'efforts accrus en matière d'éducation, les États signataires en ont souligné toute l'acuité pour le développement de leurs pays respectifs. Ce faisant, ils ont également rappelé, avec force, la nécessité urgente d'un renforcement des stratégies de formation au service du développement.

Dans cette perspective, l'Université Senghor a déjà beaucoup fait. Son bilan est éloquent. A ses fondateurs comme à mon prédécesseur, il me plaît donc de rendre hommage, pour l'œuvre déjà accomplie. La formation est, cependant, un défi sans cesse renouvelé. Beaucoup reste encore à faire. Pour encore

mieux lui permettre de remplir sa mission, il convient aujourd'hui d'ouvrir le chantier de sa modernisation. Celle-ci portera sur quatre secteurs prioritaires : statut, pédagogie, finances et organisation interne. Ce pari n'est pas aisé mais il doit être relevé. Pour être gagné, il suppose la mobilisation de chacun. Je sais pouvoir compter sur vous. A tous, je voudrais dire, au moment de prendre mes fonctions, à la fois mon enthousiasme, ma détermination et ma foi dans l'avenir de l'Université Senghor et au-delà, de la Francophonie.



Fred Constant

**Professeur des universités,
Recteur de l'université Senghor**

Projet de Formation fRANcophone en COmmerce international et Développement des Entreprises (FRANCODE)

Le Projet FRANCODE dont le contractant principal est l'Agence Intergouvernementale de la francophonie, vise à disséminer, en langue française, des programmes de formation dans le domaine des négociations commerciales multilatérales, finances et marketing. Il met en rapport le Centre du Commerce International, l'Organisation Mondiale du Commerce, l'Institut National de Développement des Entreprises à Bucarest, l'Institut Supérieur de Commerce et d'Administration des Entreprises à Casablanca, l'Université Senghor à Alexandrie et l'Institut Francophone pour l'Entrepreneuriat à Maurice.

Sous le volet « développement des capacités de négociations commerciales multilatérales » de ce Projet, l'Université Senghor à Alexandrie, avec le soutien de la CNUCED, de l'OMC et du CCI, a déjà accueilli, cette année, deux séminaires de formation de formateurs regroupant des participants d'une dizaine de pays de la Francophonie.

Deux autres séminaires de formation de 30 heures chacun, ont été organisés à l'intention de nos auditeurs. Il s'agit du :

■ **Marketing International**, du 28 avril au 2 mai 2001, animé par Monsieur Monsieur Aynina Fall, Enseignant-Chercheur à l'Institut Supérieur de Gestion (I.S.G.) de l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

■ **Financement du Commerce International**, du 3 au 7 mai 2001, animé par Monsieur Souleymane Soumaré, Directeur de la production à la Banque Sénégal-Tunisienne à Dakar.

Il est à signaler que ces activités d'enseignement et de formation vont être de plus en plus développées dans notre Institution, d'autant que nous venons d'acquiescer, dans le cadre du Projet FRANCODE, un système de visioconférence.

Remise du Diplôme d'Études Professionnelles de l'Université Senghor à la Septième

La cérémonie solennelle de remise des Diplômes d'Études Professionnelles Approfondies à la 7^{ème} Promotion de l'Université Senghor (1999-2001), s'est déroulée le jeudi 10 mai 2001, dans la salle de conférences « Paul Desmarais ». Cette cérémonie a vu la participation de nombreux ambassadeurs et diplomates accrédités au Caire (Égypte), de représentants des universités égyptiennes et de nombreuses personnalités du monde politique et économique.

78 auditeurs appartenant à la 7^{ème} promotion et représentant 26 nationalités différentes ont reçu leurs diplômes de fin d'études dans les quatre départements de l'Université Senghor : Administration-Gestion ; Gestion de l'Environnement ; Nutrition-Santé et Gestion du Patrimoine Culturel.

Nous donnons ci-après, les textes intégraux des discours qui ont été prononcés à l'occasion.

■ Allocution du Professeur Souleymane Seck, Recteur de l'Université Senghor, à l'occasion de la cérémonie de remise du Diplôme d'Études Professionnelles Approfondies (DEPA) à la 7^{ème} Promotion de l'Université Senghor

L'Université Senghor a déjà connu au cours de son existence, des événements d'importance. Nous sommes réunis en ce jour pour l'un de ces moments privilégiés : la remise du Diplôme d'Études Professionnelles

Approfondies (DEPA) à ses auditrices et auditeurs de la 7^{ème} promotion.

Ainsi s'achève la formation de ces jeunes professionnels dont la vocation et la mission sont de prendre part au développement de leurs pays respectifs.

Ainsi s'achève une formation qu'ils s'appêtent à faire valoir dans le cadre de leurs responsabilités futures.

Mais que d'écueils et d'embûches durant ce parcours ! Que d'angoisses et de sacrifices ! Que de courage enfin et d'abnégations !

Ainsi, je partage avec vous, chères auditrices, chers auditeurs, le



bonheur qui est le vôtre, celui de vous voir enfin arrivés au bout du tunnel.

J'y associe vos directeurs de départements, vos professeurs et tous ceux qui vous ont encadrés et suivis, pendant ces deux années de vie partagée à Alexandrie et à qui vous me permettrez de rendre un hommage reconnaissant pour leur contribution et leur dévouement.

Je n'oublie pas nos partenaires publics et privés, les États et les gouvernements ayant le français en partage, de même que les Ambassadeurs, Consuls généraux sans lesquels rien d'honorable ne pouvait être acquis et dont la présence que

nous ressentons comme un soutien et une reconnaissance à nos efforts, rehausse l'événement qui nous réunit aujourd'hui.

Je leur exprime toute notre gratitude et je formule le vœu que notre établissement puisse continuer à mériter leur appréciation et leur confiance, lui qui a fait de l'excellence et de l'indépendance, les forces principales de sa raison d'être et de son engagement au service du développement.

Le projet de l'Université Senghor est devenu une réalité opérationnelle. Elle trouve sa justification dans ses **535** diplômés déjà dotés de nouvelles responsabilités scientifiques ou prêts à assurer les charges de l'avenir.

nnelles Approfondies

me Promotion (1999-2001) ■

Mais en matière de formation des hommes, il n'est pas de pari sur l'avenir, mais bien des destins informés, aidés par la conscience et par la confiance. C'est bien dans cette réalité et pour cette raison que se sont forgés ici les concepts et les cadres, les outils et les conditions de votre succès...

Je voudrais donc vous féliciter bien chaleureusement pour votre travail et pour la qualité de votre parcours qui justifie la confiance placée en vous, par tous ceux qui vous aiment et que vous aimez : vos parents et amis, enfin tous ceux qui vous sont chers et qui, peut-être, partagent avec vous, en cet instant, ce moment de bonheur.

Les années universitaires que vous venez de passer ici, à Alexandrie, les enseignements que vous y avez préparés, soulignent, tout le prix, toute la valeur du diplôme que vous allez recevoir. Pourtant, il manque encore, un élément essentiel pour bien comprendre et pour bien apprécier votre Diplôme ; je veux parler de vous-mêmes, de la somme de vos avènements et de l'espoir que vous représentez. Ce diplôme sera votre viatique. Soyez en le garant, tant au niveau de votre pays qu'au niveau de l'Afrique pour laquelle vous avez formulé le vœu de participer à son développement.

Mais, dans votre cheminement futur et dans cette quête de l'excellence et de la formalité accomplie qui constitue le credo de notre Université, rien, ni personne ne remplacera désormais votre apport personnel.

J'ai coutume de dire à mes étudiants de Nutrition-Santé ceci :

Soyez les meilleurs d'entre tous, car le monde que vous avez la prétention de construire, sera inévitablement fondé sur la compétence qui induit la compétitivité et sur la morale, s'il se veut durable.

Ces mots, je les adresse aujourd'hui à l'ensemble de la promotion.

L'Afrique de demain ne se contentera pas en effet, de la médiocrité. Seule l'élite y trouvera une place. Mais cela ne veut pas dire pour autant que seuls les intellectuels y trouveront une place, car il se trouve fort heureusement qu'il y a d'autres facteurs en dehors des critères qui relèvent de l'intellect qui peuvent concourir à l'émergence de ce que j'appellerai le parfait honnête homme. Ce parfait honnête homme fait la part de la raison et de l'émotion, du bien par rapport au mal, de la conscience du devoir bien accompli par rapport au travail inachevé. Mais il vous faudra, dans un cas comme dans l'autre, travailler et travailler encore, car rien d'honorable ne s'obtient sans effort ; comme il vous faudra tout autant abandonner vos convictions premières qui ne font pas force de loi, ainsi que les vérités que vous jugez définitives pour s'inscrire dans l'objectivité et la rigueur des principes intellectuels et moraux qui sont l'image même d'une âme saine et loyale. Car pour réussir dans la vie un diplôme à lui seul, ne suffit pas. Il doit s'y ajouter, ces « ingrédients » nécessaires à toute réussite humaine et professionnelle, c'est-à-dire, l'humilité, l'honnêteté morale et intellectuelle, le respect d'autrui et notamment celui de votre hiérarchie, c'est-à-dire, autant de valeurs qui sont les ressorts des grandes ambitions de l'esprit.

Chères auditrices, Chers auditeurs, Peut-être auriez-vous au courant de votre formation, intégré ces concepts qui constituent les fondements même de ces valeurs humanistes que nous cultivons. Car c'est en cela que réside ce que nous appelons l'esprit d'Alexandrie, que vous porterez, du moins je l'espère, toujours, tout près du cœur et qu'il vous plaira de vous remémorer quelquefois, dans la solitude de votre bureau ou au coin de votre foyer.

En effet, c'est cet esprit là, qui devra rester ce lien indestructible qui vous unira, au-delà des mers et des continents, dans le souvenir des moments heureux ou difficiles d'une vie commune que nous venons de partager deux années durant.

Mais, je souhaiterais, tout autant, que vous gardiez, au-delà de votre parcours commun, ce sentiment d'unité dans la diversité qui doit régir le monde, tant il est vrai – même si vous l'avez dit en d'autres termes, Monsieur le Président que :

- chaque homme est semblable à tous les hommes
- chaque homme est semblable à quelques hommes
- mais que chaque homme n'est semblable à nul homme.

Que vive donc l'Université Senghor, haut lieu de brassage des cultures et des races, instrument d'unité, de progrès et de paix qui, comme le voulait, le Président Senghor, relie les peuples, en témoignant ... pour l'esprit.

Remise du Diplôme d'Études Professionnelles

■ Allocution de Monsieur Elhadji Malick NDIAYE, Représentant des auditeurs de la septième promotion

Au moment où les lampions s'éteignent sur la promotion 1999-2001, vous me voyez tout ému et réjoui de prendre la parole et de parler au nom de tous mes collègues auditrices et auditeurs.

Ce 10 mai 2001, jour de remise des diplômes à la septième promotion, restera à jamais gravé dans nos mémoires pour plusieurs raisons.

C'est d'abord un jour de fête et de joie et s'il est vrai que « le bonheur n'est qu'un tissu discontinu de bons souvenirs », ce jour en est incontestablement un.

C'est ensuite un jour d'au revoir pour ne pas oser dire d'adieu entre nous auditrices et auditeurs mais aussi d'avec les autorités et personnel de l'Université Senghor.

C'est enfin un jour de couronnement pour nous auditrices et auditeurs après deux années d'efforts inlassables et soutenus.

Excellences, honorables invités, permettez-moi d'apporter un jugement sur cette institution qu'est l'université Senghor d'Alexandrie d'Égypte. S'il existe des mots pour caractériser cette institution, c'est bien ceux de culte du travail et de l'excellence mais également ceux de persévérance et d'abnégation.

La greffe ne s'est pas faite facilement mais en laissant au temps le temps de faire son œuvre, ces valeurs cardinales qui font la marque déposée de la maison sont devenues les nôtres. Certes les enseignements

dispensés, les travaux de groupe, le stage professionnel généralement dans un pays étranger à l'auditeur, la rédaction et la soutenance du mémoire ne nous ont pas laissé le temps de savourer notre statut d'étrangers en Égypte. Et les moments de relâche, temps morts si rares, ont poussé certains d'entre nous à s'exclamer à l'image du poète « ô temps, suspends ton envol » !

Nous étions pour ne pas dire nous nous sommes sevrés d'affection, de soutien familial, de repères que nous avons ortho-normés, bref d'un environnement familial pour être allaités par le savoir. Le prophète Mohamed (PSL) ne disait-il pas au moyen-âge : « pour la quête du savoir, va jusqu'en Chine » au moment où l'empire du milieu rayonnait sur le reste du monde ? Dans ce troisième millénaire naissant, nous avons choisi de venir à l'Université Senghor d'Alexandrie. En venant ici, nous avons tous mesuré le coût d'opportunité, ce concept cher à l'économie. Et je peux affirmer à haute voix que nous ne le regrettons pas en ce jour mémorable du 10 mai 2001.

J'aimerais porter une attention particulière sur un concept que nous avons vu en long et en large durant la plupart de nos enseignements ici à Senghor; je veux parler de la valorisation des ressources humaines. Je voudrais focaliser mon intervention sur ce point



car je pense qu'on ne lui accorde pas toute l'attention qu'il mérite.

C'est un secret de polichinelle d'affirmer que l'homme est au début et à la fin de l'histoire mais non qu'il constitue la cheville ouvrière de toute action de développement. Pour que l'être humain devienne le moteur du progrès, il faut l'outiller par l'éducation et la formation. Les nations phares de ce monde sont toutes des puissances démographiques pas seulement en nombre mais principalement en qualité. C'est en cela que réside la valorisation des ressources humaines.

Il va sans dire donc, Excellences, honorables invités et chers collègues, qu'il appartient à nos pays respectifs et surtout africains d'exploiter leur énorme gisement humain par une éducation et une formation de qualité. L'unanimité est faite aujourd'hui que l'éducation, la formation, la santé et la culture ne

sont pas des secteurs improductifs. La théorie du philosophe et économiste allemand Max Weber sur l'éthique protestante et le développement du capitalisme au 19^{ème} siècle est revisitée aujourd'hui et tient le haut du pavé dans l'explication de l'inégal développement entre pays du Nord et ceux du Sud mais aussi entre pays du Sud eux-mêmes.

L'Afrique dispose d'un gisement humain important et en rapide renouvellement mais à l'opposé de l'Asie qui en a plus, elle n'accorde malheureusement pas tout le crédit qu'il faut à la valorisation de ses ressources humaines. Le miracle japonais où l'émergence des pays asiatiques ne s'expliquent que par un travail qui se fonde sur la valorisation du capital humain. Il ne fait pas de doute que c'est là la clef de voûte des défis herculéens que doit relever notre cher continent.

L'Université Senghor, de par sa mission, à savoir être au service du développement africain, est un exemple de haute portée de valorisation des ressources humaines par le renforcement des capacités des pays ayant le français en partage à travers son cycle de formation.

C'est la raison pour laquelle, Excellences, Messieurs les représentants du corps diplomatique accrédités en Égypte, vous êtes certes représentants de vos pays respectifs mais j'ose penser que vous êtes aussi ambassadeurs de l'Université Senghor : je vois en vous, les avocats et les courroies de transmission de notre institution vers nos pays respectifs pour que plus de jeunes francophones et surtout africains viennent se former dans ce creuset du savoir pour toujours une valorisa-

tion de nos ressources humaines. Soyez nos interprètes auprès de nos États pour qu'on comprenne davantage que nos universités nationales constituent le vivier de Senghor pour un meilleur produit fini. A ce titre, l'implication de plus en plus des États africains participerait à une pérennisation des actions de l'Université Senghor.

Chers collègues auditrices et auditeurs, nous nous apprêtons à nous séparer et comme me le disait avec justesse le doyen Lamine Diakité, « toute séparation est douloureuse ». Elle est certes douloureuse mais elle est aussi porteuse d'espoirs et de lendemains meilleurs. Nous nous sommes frottés, pour ne pas dire frictionnés. De ce frottement a jailli la lumière, celle de nous comprendre, de nous accepter et surtout de nous apprécier malgré nos différences car nous ne sommes qu'un : « l'homme unidimensionnel » comme dirait Duhamel. Enfin de compte, nous avons noué des relations fraternelles et amicales ; il nous appartient de les fructifier et de les valoriser.

Dans quelques instants, nous recevrons nos diplômes, mais n'oublions jamais, chers collègues, que ce n'est pas la clef de la réussite. Nous devons avant tout nous valoriser nous-mêmes par nos connaissances, compétences et comportements que nous avons affinés ici à Senghor. Valoriser et utiliser à bon escient ces acquis feraient de nous de véritables intellectuels et non de simples instruits. Comme le disait un professeur sénégalais, l'excellence est un effort permanent, une asymptote vers laquelle on doit tendre pour être une valeur sûre.

Soyons humbles et ayons le triomphe

modeste car d'autres compatriotes aussi valeureux et méritants que nous, sont formés dans nos pays et ailleurs dans le monde.

Ce 10 mai 2001 étant un jour de fête, j'aimerais adresser de vive voix nos sincères remerciements aux autorités académiques et administratives de l'Université Senghor, au corps professoral qui y intervient, aux autorités égyptiennes, aux ambassadeurs et consuls accrédités en Égypte, aux autorités des instances francophones.

Rendre grâce à Dieu et aux hommes qui vous aident et vous appuient est une vertu essentielle pour tout croyant. C'est pourquoi j'exprime en mon nom personnel et au nom de tous mes collègues notre profonde gratitude et nos sentiments les meilleurs à monsieur le recteur Souleymane Seck. Comme l'a si bien montré Léopold Sédar Senghor, parrain de notre université, "la civilisation de l'Universel" est basée sur l'enracinement et l'ouverture. En Souleymane Seck, nous avons vu son enracinement aux valeurs positives africaines mais aussi l'ouverture d'esprit qui le place au faite des réalités du monde d'aujourd'hui. On parle souvent de la "famille senghorienne", j'ose affirmer sans risque de me tromper, que le costume de chef de famille vous sied bien monsieur le recteur. Je profite de cette occasion qui m'est offerte pour vous féliciter pour votre brillante élection au parlement de votre pays, le Sénégal.

Nous exprimons nos profonds remerciements à madame le secrétaire général, à madame et messieurs les directeurs de département en qui nous avons pu trouver tout le soutien nécessaire et les conseils avisés dans

Remise du Diplôme d'Études Professionnelles Approfondies ■

l'accomplissement de notre travail. Nos remerciements s'adressent également au directeur général chargé du service intérieur, au directeur de la bibliothèque et du Centre d'Accès à l'Information (CAI), au directeur du Laboratoire d'Informatique de Gestion (LIG) ainsi qu'à l'ensemble du personnel de l'Université Senghor des charmantes secrétaires jusqu'aux sympathiques serveurs de la cafétéria. Parmi ce personnel, je voudrais citer tout particulièrement monsieur Sameh pour l'étroite et fructueuse collaboration que l'association que je préside a eu avec lui.

Comme le dit un proverbe wolof, "la langue et les dents habitent la même maison et parfois elles se frictionnent"; des différends anodins nous ont des fois opposé au personnel mais ceci est à mettre au crédit du malentendu et de l'incompréhension. Vous nous en voyez tout désolés.

Je réserve des remerciements particuliers à notre pays hôte, l'Égypte. Pour nous africains, séjourner en Égypte est symbolique à plus d'un titre. En effet, la thèse la plus plausible et défendue par le professeur Cheikh Anta Diop affirme que les peuples africains en grande majorité sont partis du berceau nilotique pour essaimer vers le reste de l'Afrique. Venir étudier en Égypte est en quelque sorte pour nous revenir à nos sources antiques. Tout le mal que je souhaite à Alexandrie, ville qui nous a abrité deux années durant, est qu'elle illumine le pourtour de la Méditerranée comme le faisait dans le passé son célèbre phare. Shoukrane Masr, Shoukrane Alexandria.

Au moment où nous nous apprêtons à recevoir nos diplômes, je me permettrais de rappeler aux autorités de l'université et à tous les collègues d'entretenir les liens que nous avons tissés ici. Comme aime le rappeler monsieur le recteur: "le monde d'aujourd'hui est fait sur une dynamique de liens", j'ose croire que cette phrase pleine de sagesse soit pour nous tous un sacerdoce. La sixième promotion avait exprimé le souhait qu'un suivi des senghoriens se concrétise à travers une dynamique d'échange entre l'université, les formateurs et eux. Nous formulons le vœu qu'en plus de ce suivi, les auditrices et auditeurs de la septième promotion puissent bénéficier de mécanismes de formation continue à travers séminaires, colloques et ateliers pour nous permettre d'être plus opérationnels et plus efficaces dans nos interventions. Bientôt chacun de nous retournera dans son pays, il est important à mes yeux que l'Université Senghor et l'organisation de la francophonie appuient l'idée de la mise en place d'un réseau

des diplômés senghoriens pour qu'un lobbying sain de gestionnaires formés par notre institution et répartis sur l'espace francophone puisse répondre aux besoins du monde moderne.

Chers collègues, je suis particulièrement fier d'appartenir à la septième promotion. J'ai été également très honoré que vous portez votre confiance sur ma modeste personne pour présider notre association et de parler à votre nom à l'occasion de cette cérémonie solennelle de remise des diplômes.

En vous côtoyant, en vous fréquentant, j'ai beaucoup appris ; mon horizon s'est élargi comme le vôtre sûrement. Nous avons appris à coexister pacifiquement, ce qui démontre encore une fois que si les peuples se rapprochent, ils se comprennent et se respectent. A travers vous, j'ai appris à connaître les Africains au moment où on parle de l'Union Africaine. Mon rêve depuis les bancs de l'université de Dakar a toujours été et est encore que la notion de « race », dans sa conception pernicieuse, puisse disparaître dans ce 21^{ème} siècle, même si la réalité des choses semble différente. L'Université Senghor d'Alexandrie d'Égypte est un exemple édifiant du brassage culturel entre africains, européens et asiatiques et participe à la négation de cette vision pernicieuse de « race ».

Le dialogue des cultures, thème du prochain sommet de la francophonie de Beyrouth, a été notre credo durant nos deux années de formation à Alexandrie justifiant un dicton wolof plein de sagesse "l'homme est le remède de l'homme". Puisse cette vision humaniste du monde guider nos futurs pas.



Que sont devenus nos diplômés ?

Monsieur Ibrahima KONATE, Diplômé en Administration-Gestion (Promotion 1992-1994) est le nouveau Chargé de l'Énergie à la Commission de l'Union Économique et Monétaire Ouest - Africaine (UEMOA Burkina Faso).

Contact :
UEMOA : 01 B.P. 543 Ouagadougou 01
Courrier électronique :
ibrahima.konate@uemoa.bf

Activités du Centre René-Jean Dupuy pour le Droit et le Développement ■

Le Centre René-Jean Dupuy pour le Droit et le Développement a abrité du 5 au 15 juin 2001, dans les locaux de l'Université Senghor, un séminaire de formation à la négociation d'accords internationaux sur l'investissement.

Ce séminaire de formation continue offert par la CNUCED et financé par l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, vise à permettre aux négociateurs des pays en voie de développement, de participer plus efficacement à l'analyse et à la négociation des accords internationaux sur l'investissement. Cette première session était destinée aux négociateurs des pays francophones, avec un accent particulier sur les PMA francophones.

Le groupe de formateurs a été sélectionné parmi des experts internationaux et le nombre de participants a été limité à 21 person-

nes sélectionnées parmi un groupe restreint de candidats proposés par chaque pays impliqué dans l'analyse et la négociation des AII tel que le Bénin, le Burkina Faso, le Burundi, le Cap Vert, les Comores, le Gabon, la Guinée, Madagascar, le Mali, le Maroc, la Mauritanie, l'Île Maurice, la République Démocratique du Congo, la République Populaire Démocratique du Lao, le Tchad et la Tunisie. Sur les 16 pays participants, 11 étaient des PMA. Le principal critère de sélection était l'implication dans



les négociations internationales, que ce soit aux niveaux bilatéral, régional ou multilatéral.

Le programme de la session qui incluait un module de formation aux techniques de négociation, a été établi selon les thèmes traités dans les séries de la CNUCED sur les Accords Internationaux sur l'Investissement et a été étayé par des présentations académiques sur chaque thème.

Inauguration de l'Observatoire pour le Développement Africain (ODA)

Les auditeurs de la 7^{ème} Promotion (1999-2001) viennent de créer, à l'issue de leur formation, l'Observatoire pour le Développement Africain (ODA) qui vient s'ajouter aux différentes ONG déjà créées par les diplômés de l'Université Senghor.

L'objet de l'ODA est de créer un cadre de concertation et d'échange d'expériences des cadres africains sur les problèmes de développement et la mise en place d'un réseau à travers un site à contenu

francophone, qui aurait à fournir à nos diplômés des informations à caractère économique, environnemental, culturel et social. Il mettrait en ligne un répertoire des dossiers d'articles et des expertises des diplômés, de même que des besoins de consultation et d'études à réaliser dans leurs pays. Cette dernière action permettrait sans doute de faire rencontrer ces offres et ces demandes dans un cadre de coopération professionnelle Sud-Sud.

Nouvelles publications de l'Université Senghor ■

■ Patrimoine et Université

Recueil des conférences données à l'Université de Kinshasa, dans le cadre des journées scientifiques et d'échanges consacrées au thème « Patrimoine et Université », à l'occasion de l'inauguration du Point Inforoutes du Patrimoine de la République Démocratique du Congo, les 25 et 26 mai 2000.

■ Le Patrimoine Culturel Africain

Université Senghor – Maisonneuve et Larose

En ce début du XXI^{ème} siècle, la question de l'existence d'un patrimoine culturel ne se pose plus en tant que telle en Afrique.

Les auteurs de ce livre sont des anciens auditeurs et des professeurs associés au Département Gestion du Patrimoine Culturel de l'Université Senghor.



À paraître dans la même édition « Le Patrimoine Culturel Marocain » en octobre 2002.

Sommaire :

- Caroline Gaultier – Introduction
- Shaje Tshiluila – Présentation générale

I. Des patrimoines et des musées

- Pierre de Maret – Patrimoines africains : plaidoyer pour une approche plurielle
- Neino Chaibou – Le Musée National du Niger : culturel et environnement
- Rachida de Souza-Ayari et Zéphirin Daavo – Les patrimoines familiaux au Bénin
- Abdoulaye Camara – Gorée : passé, présent et futur
- Fernando Manzambi Vuvu – Une approche multidisciplinaire pour l'étude des objets culturels dans les collections du musée Dundu en Angola. Le cas de l'étude du « penseur » cokwe.
- Jean-Gilbert Jules Kouloufoua – Patrimoine en danger : le cas du Congo
- Habib Ben Younes – Les musées archéologiques en Tunisie

II. Le patrimoine bâti

- Alain Sinou – Le patrimoine architectural et urbain en Afrique : un état des lieux à l'échelle continentale
- Mohamed Boussalh – Habitat vernaculaire en terre des vallées présahariennes du Maroc. Cas de la vallée du Drâa

III. Les collections africaines hors d'Afrique

- Étienne Féau – L'art africain dans les collections publiques européennes

IV. Trafic illicite et protection du patrimoine

- Shaje Tshiluila – Le trafic illicite
- Vincent Négri – La création du droit du patrimoine culturel en Afrique

V. Patrimoine et partenariat

- Jean-Yves Marin – L'utilisation des outils du partenariat au sein de la communauté muséale et patrimoniale africaine

VI. Patrimoine et artisanat

- Komlan Agbo – Patrimoine et artisanat au Togo

VII. Patrimoine et développement

- Francisco Ayi d'Almeida – Des musées de développement, espoir pour l'Afrique

VIII. Patrimoine et nouvelles technologies

- Caroline Gaultier – Les inforoutes du patrimoine

Que sont devenus nos diplômés ?



Monsieur Georges Mbongo Passi, diplômé en Administration-Gestion de l'Université Senghor, a été nommé, depuis janvier 2001, au poste de Gérant Directeur de la Société Marée Fraîche qui est chargée de distribuer et commercialiser la production de la SOPA (Société de Pêche Abidjanaise).

Intervention du Recteur de l'Université Senghor aux Premières Universités Libres de la Francophonie (Limoges, 27-30 mars 2001) ■

À l'occasion de la tenue des 1^{ères} Universités Libres de la Francophonie à Limoges, du 27 au 30 mars 2001, sous le haut patronage du Haut Conseil de la Francophonie, avec le soutien du Ministère de la Jeunesse et des Sports, la Direction Régionale de la Jeunesse et Sports du Limousin, la Mairie de Limoges, le Conseil Général de la Haute-Vienne, l'Université de Limoges, et l'UNESCO et en réponse à l'invitation de l'Association Internationale des Jeunes Francophones, Monsieur le Recteur Souleymane SECK a animé une conférence sur le thème : **Culture de la Paix par la Diversité Culturelle et Linguistique – Exemple de l'Université Senghor.**

Nous donnons ci-dessous, le texte de son intervention :

Vous me recevez aujourd'hui et je m'en réjouis, en qualité d'animateur, sur le thème « **culture de la paix par la diversité culturelle et linguistique** », fondés sur l'idée que vous vous faites de mon engagement pour la cause de la jeunesse francophone et ma passion pour la francophonie.

Permettez-moi cependant de vous dire que si j'ai adhéré à la francophonie, c'est peut-être par le cœur et par la raison, au regard des grandes idées que véhicule ce vaste mouvement qui nous unit à travers une langue et une culture commune. En effet, la devise de la francophonie c'est « *égaux, différents, unis* ». Son enjeu c'est d'accepter nos différences pour mieux travailler ensemble et participer au progrès commun. C'est aussi un commun vouloir d'unité qui soit respectueuse de nos différences ; c'est enfin comme le disait le Président Senghor : « *un humanisme intégral qui tisse sa toile autour de la terre* ».

Il n'est donc pas surprenant que le poète et l'humaniste qu'est le Président Léopold Sédar Senghor ait mis son art et son talent pour promouvoir les valeurs universelles que véhicule la francophonie, lui qui, à

travers ses nombreux ouvrages, n'a cessé de vanter le mérite du dialogue des cultures. Si Senghor pense que la préservation de notre personnalité culturelle est indispensable à notre entrée dans la modernité, s'il insiste sur le fait que les intellectuels, les artistes, les enseignants et les hommes de culture de façon générale doivent puiser leur inspiration dans les fondements de nos réalités africaines à savoir les langues, les traditions et les valeurs spécifiques qui constituent l'âme commune de l'Afrique, il insiste tout autant sur le partage d'une langue. Car partager une langue revient à partager des représentations et des attitudes fondamentales qui, à un niveau plus profond que la connaissance explicite, définissent une personnalité. Et s'il prétend par ailleurs, que « *la raison est hellène et que l'émotion est nègre* », il convient toutefois d'ajouter que l'émotion qui est la source de l'art et de la découverte scientifique, précède dans tous les cas le verbe, c'est-à-dire le langage humain dont l'unité ou la similitude est une condition de la culture en ce sens que le langage n'est pas un système matériel et extérieur des mots ; il est verbe, c'est-à-dire

puissance de signification ; il exprime l'originalité spirituelle de chaque personne et il est, entre les hommes, un lien interne. Exprimant de la même manière, certains aspects du réel, le langage configure les esprits aux mêmes schémas, dans les collectivités les plus étendues et de génération en génération.

Ainsi donc la culture a deux pôles : d'une part, ce qui est propre à l'homme en tant que tel, d'autre part, ce qui fait que chaque peuple possède le droit de revendiquer de mettre en avant son originalité, c'est-à-dire ce qui le rend unique et irremplaçable. C'est alors ici que se confondent et s'accompagnent dans une sorte de belle harmonie universelle, le matériel et le spirituel.

Et s'il faut donc, d'après Léopold Sédar Senghor, nous inspirer de réalités africaines à savoir les langues, les traditions et les valeurs spécifiques qui constituent l'âme commune de l'Afrique, c'est pour que l'Afrique puisse apporter sa contribution à la civilisation de l'universel. Il s'agit pour Senghor, autant d'éléments qui enrichissent une langue et une culture commune. Ne dit-il pas d'ailleurs je le cite : « *si j'ai apporté*

Intervention du Recteur de l'Université Senghor Universités Libres de la Francophonie (Limoges, 27

quelque chose à la civilisation du XX^{ème} siècle, je le dois essentiellement à mon double métissage, biologique et culturel ! ». Le fait de donner leur place à plusieurs langues, c'est encourager l'apprentissage de ces langues, c'est se donner autant d'ouverture sur les autres langues et sur le monde puisque les concepts sous des vocables apparemment équivalents, diffèrent d'une utilisation à l'autre et que le mot *democracy*, par exemple, en anglais ne recouvre pas le même concept que le mot *démocratie* en français. Il s'y ajoute que si tous les États devaient parler ou penser de la même manière, le risque serait grand de voir s'instaurer un système totalitaire à l'échelle internationale, tant il est vrai qu'à travers les termes employés, c'est une culture, un mode de pensée et finalement une vision du monde qui s'expriment.

En effet, que de malentendus se sont installés ou d'erreurs diplomatiques commises parce que certains autour d'une table voulaient un peu vaniteusement faire étalage de leur culture en se servant plus ou moins bien de la langue d'autrui ! Dans la négociation, il convient de toujours employer la langue de grande communication que l'on maîtrise le mieux même si l'on connaît la langue des partenaires et s'ils comprennent la vôtre. Ce n'est pas seulement une question de dignité nationale comme le disait Maurice Druon ; c'est une question tout simplement, de prudence.

La diversité culturelle et linguistique doit donc s'ériger en principe dans toute forme de relations, lorsqu'elle suppose respect de la multiplicité et respect mutuel. Il s'agit d'un moyen de promouvoir une véritable culture

de la paix, car la compréhension entre les peuples et les personnes passe par la reconnaissance des différences et des particularismes dont la langue est l'une des expressions les plus flagrantes. **Partager une langue c'est affirmer son « universalité ».**

C'est dans ce cadre qu'il faut placer l'esprit qui a présidé à la création de l'Université Senghor d'Alexandrie. Ses objectifs sont clairs. Ils se fondent, outre leur « aspect formatif », sur un élan humaniste partagé par Léopold Sédar Senghor à l'époque, Président de la République du Sénégal ; Monsieur Boutros Boutros-Ghali, alors Ministre d'État chargé des Affaires Étrangères et Monsieur

Maurice Druon, Secrétaire Perpétuel Honoraire de l'Académie Française.

Il s'agissait initialement dans l'esprit de ces concepteurs, de créer une université des civilisations africaines à Alexandrie, en Égypte, dont la vocation, à la symbiose des cultures, est plusieurs fois millénaires. Il n'est donc pas surprenant, qu'en conclusion de son discours inaugural le 4 novembre 1990, de l'Université qui porte son nom, le Président SENGHOR disait, je le cite : « Je me rappelle ce que nous enseignait le Professeur Paul RIVET. Je le vois encore et l'entends, nous précisant, à nous, ses étudiants, en nous montrant la carte de la Méditerranée ».

Le Courrier du Senghorien



Chers collègues,

Je suis heureux de vous annoncer que je viens d'être nommé à la tête du Parc National du Diawling comme Conservateur. Ceci est le fruit de nos différents efforts consentis pour la conservation et le développement durable des ressources de cette entité du bas delta mauritanien.

Avec le développement des activités de l'UICN en Mauritanie et l'intégration du parc dans une réserve de biosphère transfrontalière avec le parc national des oiseaux du Djoudj (Sénégal) et la réserve du Chat Tboul (que j'ai eu à créer de toute pièce), cela ne peut que concrétiser davantage notre rêve, celui d'exercer activement dans le domaine du développement durable, de la sauvegarde des ressources des écosystèmes et aider autant que faire se peut, à la prise de décisions sur la santé de nos écosystèmes tant au niveau national, régional qu'international.

Meilleures salutations.

Cheikh Hamallah Diagana
Diplômé en Gestion de l'Environnement de l'Université Senghor
Conservateur Parc National du Diawling
B.P. 3935 Nouakchott – Mauritanie

aux Premières

-30 mars 2001) ■

née: "C'est ici, autour de la Méditerranée que sont nées les premières et les plus grandes civilisations humaines, par un double métissage, biologique et culturel, entre les Africains, les Européens et les Asiatiques, ou si vous préférez, entre les Noirs, les Blancs et les Jaunes. Et de faire défiler ces civilisations devant notre mémoire, en commençant par l'Égypte-Mère » fin de citation. L'Égypte représente dit-on, une richesse d'évocation, une puissance de l'esprit, un trait d'union à travers les siècles.

Le fait d'y avoir donc installé le siège de l'Université Senghor à Alexandrie d'Égypte, constitue un témoignage de ce que ce pays a apporté à la civilisation de l'Universel et les africains s'y retrouveront sans nul doute, pour mieux partager et rattraper leur histoire commune, c'est-à-dire, leurs racines culturelles.

D'où l'originalité de l'Université SENGHOR tant par ses composantes linguistiques que par ses formations.

Elle est originale tout d'abord, au regard de sa mission énoncée par son titre même d'Université Internationale au Service du Développement Africain, et du fait qu'elle combine une solide formation générale à une orientation résolument moderne, ouverte sur des formations spécialisées dans les domaines de l'analyse financière, de la gestion de projets, de la nutrition et santé, de la gestion de l'environnement et plus récemment encore, de la gestion du patrimoine culturel. Il s'agit en fait, de former des cadres de haut niveau dont l'Afrique a besoin. Notre continent a, en effet, plus que

jamais, besoin de compétences et de recherches de haut niveau pour définir les politiques, planifier les programmes et réaliser des projets dont dépendent son développement et sa croissance économique. Aussi, les cadres formés à l'Université Senghor devraient-ils être capables d'occuper des postes de responsabilité, dans l'administration, les entreprises, les professions libérales ; ils représenteront donc l'élite qui doit être à la pointe de l'effort de développement.

Un rapport de la Banque Mondiale stipule ceci : "Si les pays africains ne maîtrisent pas les disciplines scientifiques d'où naissent les progrès et les techniques permettant de les adapter en fonction des conditions et des problèmes locaux, ils verront sans doute leur échapper, en grande partie - et devront en tout cas attendre plus longtemps - les avantages que le continent aurait pu en retirer. Des programmes universitaires de classe mondiale, aux niveaux de la recherche fondamentale et appliquée et du troisième cycle, sont le ferment de la maîtrise des sciences et techniques, le préalable à une assimilation judicieuse des progrès foudroyants du savoir, la clé de l'indépendance intellectuelle de l'Afrique. Aussi, est-il véritablement paradoxal, qu'aucun des pays africains n'ait actuellement de tels programmes, alors qu'aucun, ne peut s'en passer à terme..."

Ensuite en ce qu'elle arrive à son heure et comble une lacune : D'abord,

■ *par la composition de ses auditeurs et de son corps professoral qui proviennent des quatre coins du monde et qui, durant deux*

ans de fréquentation quotidienne, entretiennent dans le cadre d'un pluralisme linguistique et culturel, des liens d'amitié durable et de compréhension mutuelle. Faisant allusion à la spontanéité de l'amitié qui naît lors du partage d'une vie en communauté, Madame Catherine TASCA, alors Secrétaire d'État à la Francophonie et qui, à ce titre, présidait la cérémonie de remise des diplômes à la première génération d'auditeurs de l'Université Senghor, disait : "Ce bagage là est sans doute, pour vous auditeurs, d'un poids égal à la formation que vous avez reçue, face aux difficultés naturelles qui sont celles de toute vie professionnelle" fin de citation. Ces propos me semblent d'autant plus fondés que le problème de l'intégration économique qui est souvent au cœur de toutes les discussions panafricaines de développement, devrait rendre compte au préalable, d'une certaine forme d'intégration culturelle qui est un facteur de paix, au niveau de tout le continent africain, tant il est vrai que lorsque des cultures différentes se rencontrent, elles se choquent toujours pour ensuite mieux s'épouser afin de partager le même avenir.

■ *et par cette volonté de cultiver ce que nous appelons « l'esprit d'Alexandrie » esprit qui se fonde sur des valeurs de tolérance, de compréhension mutuelle entre différentes cultures qui, au bout de deux années de vie commune passées à Alexandrie, sont animées de cette volonté de se « réseauter », de concevoir des rencontres périodiques à travers les associations nationales ou*

Intervention du Recteur de l'Université Senghor aux Premières Universités Libres de la Francophonie

(Limoges, 27-30 mars 2001) ■

internationales des diplômés de l'Université Senghor et de développer, en son sein, un cadre privilégié favorisant la réflexion et les échanges, des solidarités intellectuelles et opérationnelles susceptibles de transcender la dimension strictement nationale.

Sous ce registre, le thème du prochain Sommet de Beyrouth qui est « Le Dialogue des Cultures » est déjà, depuis bien longtemps, une réalité vivante et dynamique dans notre Institution.

En effet, l'Université Senghor a formé depuis sa création, des ressortissants appartenant à plus d'une trentaine de pays de l'espace francophone (Afrique noire subsaharienne, Afrique du Nord, Europe de l'Est, Asie du Sud Est), c'est-à-dire autant de pays qui ont souvent des traditions sociales et culturelles différentes et qui, dans le cadre d'une vie partagée, arrivent à se comprendre, en faisant de leur différence des sources de plaisir et de richesse tout en contribuant au développement des solidarités nationales.

Former des cadres à travers une langue commune, le français, et au sein d'un même foyer d'interpénétration de cultures et de races différentes les unes des autres, c'est là une noble ambition de l'Université Senghor d'Alexandrie, instrument d'unité, de progrès et de paix, car « dans notre esprit et dans notre bouche, le français est la langue de libération et de liberté, langue de dignité et de justice, langue de paix et de progrès.

Elle donne, comme le disait Senghor, forme et sens à ce qui se cherche, relie les peuples en témoignant pour l'esprit ».

Séminaire de l'Association des Cours Constitutionnelles ayant en Partage l'Usage du Français (A.C.C.P.U.F.)



Avec l'Association des Cours Constitutionnelles ayant en Partage l'Usage du Français (ACCPUF), l'Université Senghor a accueilli, à la demande de Madame Marie-Madeleine MBorantsuo, Présidente de l'Association, du 1er au 4 avril 2001, la 1^{ère} réunion des correspondants nationaux de l'ACCPUF.

Cette réunion, qui comptait 39 participants de 30 pays différents, abordait les différents thèmes suivants :

- Perfectionnement aux techniques d'indexation des jurisprudences constitutionnelles
- Promotion et rationalisation des échanges entre les Cours membres et l'ACCPUF
- Mise en œuvre de l'observatoire de l'activité des Cours Constitutionnelles.

Pour sa part, l'Université Senghor a assuré, conformément à la convention qui la lie avec l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie, l'accueil et toute la logistique du séminaire.



Le rôle des sociétés de cautionnement mutuel (scm) dans le financement des petites et moyennes entreprises (pme) ■

■ Contribution de M. Abdoul Aziz KANE

Diplômé en Administration-Gestion de l'Université Senghor (Promotion 1992-1994)

Juriste, Direction des Projets - Trade Point Sénégal (TPS)

Formateur/Consultant en Management de Projet et Entrepreneurship

B.P. 21326 Dakar Ponty – Sénégal

Dans une interview accordée au quotidien national « Le Soleil » du Samedi 23 décembre 2000, Monsieur Oumar SECK, Coordonnateur des Programmes « Entreprise Afrique » du PNUD déclarait, dans le cadre du partenariat scellé avec la SODIDA : « *Nous allons organiser un business forum, une association de PME où vont s'échanger des pratiques de gestion, des informations. Nous allons donc les organiser en mutuelle de PME, ce qui permettra d'accéder à des ressources de financement* ».

Je voudrais saisir l'opportunité de cette généreuse idée sur la **mutualité des PME** pour apporter ma modeste contribution sur cette perspective originale destinée à réagir aux difficultés de financement des PME.

Je ne reviendrai pas sur l'opinion unanime selon laquelle la petite et moyenne entreprise (PME) constitue le vecteur de croissance et de développement de notre économie. Cependant, paradoxe, il existe un frein à la promotion et au développement de la PME : c'est l'accès au financement. A la raréfaction du capital, il s'ajoute que le système bancaire en place s'abstient d'octroyer des crédits à des entreprises qui offrent peu de garanties pour leurs emprunts.

Il est donc nécessaire de faciliter à ces entreprises l'accès à des sources adéquates de financement et d'améliorer ainsi leurs possibilités d'investissement et d'adaptation répondant aux nouvelles conditions technologiques, économiques et sociales.

Les Sociétés de Cautionnement Mutuel (SCM) constituent un moyen efficace d'améliorer cette situation.

1 / Contexte

Pour assurer à leurs opérations la sécurité sans laquelle elles ne peuvent prospérer, les institutions de crédit doivent forcément couvrir leurs prêts par des garanties réelles ou personnelles suffisantes. La nature des garanties exigées s'apprécie au regard de la qualité de l'emprunteur, de la nature du crédit et de l'étendue du risque qui s'y rattache.

Les procédures juridiques classiques de recouvrement des créances (hypothèques, nantissement, etc.) ont prouvé aujourd'hui qu'elles ne sont pas opérationnelles, compte tenu du taux élevé de non remboursement des créances. De sorte que les garanties formelles exigées pour l'obtention d'un crédit servent uniquement à exclure du dispositif du crédit des demandeurs qui ne peuvent pas les présenter. Elles ne

servent pas pour autant à sécuriser le remboursement de ceux qui obtiennent les crédits ; elles jouent simplement le rôle de filtre.

Aujourd'hui, la seule présence des banques commerciales constitue un frein au financement de l'investissement. Ces dernières mènent tout simplement des activités de trésorerie, car ne disposant que de ressources de courte durée. En effet, les banques commerciales financent les entreprises dans leur cycle d'exploitation et elles le font parce qu'elles ne disposent que de capitaux à très court terme. La banque étant une entreprise comme une autre, sa finalité, c'est la rentabilité de son exploitation.

Il s'agira, en l'occurrence, de faire face à la quasi disparition des banques de développement et des organismes de garantie, d'assistance et de crédit. Leur absence ne peut être compensée par les banques commerciales : celles-ci ne peuvent prendre le relais du financement du développement, car étant des banques à court terme.

Quand un pays ne dispose pas d'un processus d'intermédiation financière adéquat, les activités économiques sont perturbées lorsque les dépôts gelés et les prêts non productifs

Le rôle des sociétés de cautionnement mutuel dans le financement des petites et moyennes

empêchent le système bancaire d'accomplir ses fonctions vitales qui consistent à recueillir et à distribuer l'épargne intérieure, attirer les capitaux étrangers et faciliter les transactions commerciales.

De ce fait, il faut rechercher d'autres bases de « contraintes » qui permettent d'atteindre deux objectifs :

- Favoriser l'accès au crédit aux PME et Micro Entreprises,
- Assurer une pression sérieuse et efficace auprès des débiteurs.

Il s'agit de rechercher des moyens de sécuriser les circuits financiers liés à l'investissement afin que les PME ne constituent plus un mauvais portefeuille et une clientèle « dangereuse » ?

La démarche proposée se veut globalisante, car intégrant tous les acteurs préoccupés par le financement de l'activité économique. Les paramètres qui guideront ces acteurs sont essentiellement la distribution du crédit et le suivi du remboursement de ce crédit. A ce niveau, l'État a un rôle de catalyseur à jouer : « l'État légitime doit être juste et efficace ». La mise en œuvre d'instruments de sécurisation exige la satisfaction des conditions suivantes :

- La PME doit avoir les moyens de rembourser,
- La PME doit avoir la volonté ou l'obligation de rembourser.

Le meilleur moyen de permettre à la PME d'honorer ses engagements, c'est de lui permettre d'accéder au crédit. Pour cela, un réseau de confiance doit être instauré, réseau qui favorisera une sécurisation du remboursement et une fiabilisation de l'entreprise, car la finance ne peut

se développer dans un environnement d'insécurité et de défiance : elle exige la confiance.

La réalisation de cet objectif passe par la constitution de Sociétés de Caution Mutuelle (SCM) en vue de suppléer à l'absence ou l'insuffisance des garanties présentées par les promoteurs, l'État intervenant de manière normative.

2/ Fondement de la garantie mutuelle

Une Société de Cautionnement Mutuelle (SCM) consiste en l'action de plusieurs entreprises indépendantes qui se regroupent en vue de s'accorder mutuellement les garanties nécessaires, sous la forme de cautionnement, pour un financement auprès des sources commerciales ou autres.

Les Sociétés de Caution Mutuelle (SCM) seront fondées sur l'idée qu'elles faciliteraient l'attribution de crédits par les banques, en organisant une solidarité financière entre les professionnels d'un même secteur d'activité.

Destinées aux PME, les SCM auront pour mission de faciliter l'accès de leurs sociétaires au crédit en assumant le risque à la place des établissements prêteurs. Pour y parvenir, elles disposeront de deux atouts propres résultant de leur caractère mutualiste :

- La technique du Fonds de Garantie,
- Une connaissance particulière des bénéficiaires de leurs interventions.

Constituées en général dans le cadre d'une profession, les SCM possèdent

ront une connaissance plus complète des dossiers de leurs adhérents que les banques ou autres établissements de crédits. Leurs instances dirigeantes étant composées de professionnels, elles seront en mesure de porter des appréciations à la fois d'ordre technique et d'ordre personnel sur les opérations.

A ce titre, les SCM apporteront aux établissements de crédit une triple garantie :

1. Garantie technique : dans la mesure où elles connaissent les besoins de leurs adhérents, elles pourront apprécier l'aspect technique des plans d'investissement qui leur sont soumis, contrôler l'utilisation des crédits et, en cas de défaillance de l'emprunteur, réaliser les gages dans les meilleures conditions ;

2. Garantie morale : les dirigeants des SCM connaîtront personnellement les membres de la profession et pourront donner un avis autorisé sur leur compétence technique et leur valeur professionnelle ;

3. Garantie financière : elle résultera de la constitution d'un fonds de garantie destiné à couvrir les impayés et autres déchets et d'une garantie générale engageant son actif social.

Le rôle principal des SCM est de permettre aux PME, grâce à une action commune, d'offrir des garanties suffisantes aux banques, notamment par une répartition plus équilibrée du risque sur un nombre plus important d'entreprises.

L'élément significatif de la surface financière des SCM ne sera pas

el (scm) entreprises (pme)

constitué par leurs capitaux, mais par leurs fonds de garantie ; en cas de défaillance d'un emprunteur, les pertes seront imputées d'abord sur les produits de placement des fonds de garantie, puis sur les cotisations elles-mêmes. Les fonds propres des SCM ne seront mis en jeu qu'en dernier lieu après épuisement total de leurs fonds de garantie : la cotisation à ce dernier sera proportionnelle au montant du crédit cautionné. Ce montant sera perçu au départ et n'est pas restituable au dénouement de l'opération.

La valeur de la garantie financière d'une SCM se mesurera essentiellement à l'importance de son fonds de garantie. Toute SCM devra avoir la possibilité, en cas de besoin, de reconstituer son fonds de garantie par des mesures appropriées.

Au-delà même de la solidarité financière qu'elles instaureront entre leurs membres, les SCM auront les moyens d'offrir une gamme complète de services de conseil financier et en gestion.

Ainsi, les SCM pourront prendre en charge des risques qui seraient jugés inacceptables en fonction des seuls paramètres financiers classiques. Elles constitueront à cet égard un instrument irremplaçable de sélection des risques.

Cette valeur ajoutée professionnelle que les SCM s'efforceront de mettre en œuvre mérite d'être soulignée tout particulièrement, notamment lorsque les pouvoirs publics demanderont, un jour, aux établissements de crédits de ne pas privilégier les éléments patrimoniaux dans leurs analyses.

Certains pays, comme la France et la Belgique, nous offrent des expériences très intéressantes dans la constitution et la gestion des Sociétés de Caution Mutuelle.

Le trait dominant de l'expérience de la Belgique est la collaboration historique constante entre le secteur

public et le secteur privé, ce qui a permis d'aboutir à la création d'institutions de crédit et d'organismes de garantie d'une grande fiabilité. En effet, l'initiative spontanée du secteur privé (constitué par les classes moyennes) dans la création de réseaux de crédits et la fusion de ces institutions de crédit au sein de la

Le Courrier du Senghorien



Monsieur le Recteur

Il me fait plaisir de vous adresser mes nouvelles qui sont bonnes et j'espère qu'il en est de même pour vous, ainsi qu'à votre famille personnelle.

Je suis actuellement en train de suivre des cours d'anglais et effectuer aussi un stage de travail à World Learning - Washington.

Grâce au Professeur Muskin, j'ai obtenu un contrat de consultation avec son ONG dans le cadre de la participation à la préparation d'une offre technique et financière à l'USAID Guinée pour la gestion d'un projet.

Au cas où World Learning se verrait attribuer le marché, je jouerai le rôle de seconde position. Ainsi, mon stage ici vise à m'aider à comprendre l'anglais et me familiariser avec la culture organisationnelle de World Learning.

Je suis très fier d'être un produit de l'Université Senghor. Les cours donnés au sein de cette prestigieuse Université, creuset du savoir, m'aident énormément à offrir des services appréciés par mes principaux clients, à savoir la Banque Mondiale, la GTZ et World Learning.

Je ne saurai oublier le soutien précieux que vous ne cessez d'apporter aux Senghoriens en général et à moi, en particulier. Pour ma part, j'entends mettre toute mon énergie pour mériter cette marque de confiance. Vous pouvez compter sur moi pour le rayonnement des idéaux de notre chère Université.

Oumar Wann

Diplômé en Administration-Gestion de l'Université Senghor

Le rôle des sociétés de cautionnement mutuel (scm) dans le financement des petites et moyennes entreprises (pme) ■

Caisse Nationale de Crédit Professionnel (CNCP) ont permis, d'une part la constitution d'un fonds de garantie mis en place pour suppléer l'absence ou l'insuffisance de garanties présentées par les PME pour accéder au crédit, et d'autre part la constitution d'un fonds de participation intervenant au niveau des fonds propres.

A terme, une structure pourra être mise en place et interposera entre les banques et les SCM la signature d'un organisme public : c'est le cas du Crédit d'Équipement des PME (CEPME) en France. Elle confèrera ainsi au dispositif une plus grande sécurité et favorisera l'élargissement du cautionnement mutuel à l'ensemble des réseaux bancaires. Après épuisement de la garantie mutuelle (fonds de garantie et caution sur les fonds propres), les pertes pourront être supportées par cette structure, ce qui dégage donc

de tout risque d'insolvabilité les établissements prêteurs (il ne s'agit là que d'un risque théorique).

3/ Perspectives pour la mutualité

Le thème de la mutualité apparaît comme étant un élément de solution aux problèmes financiers rencontrés par les PME dans cette situation de crise. Toutefois, sur ses modalités de fonctionnement, il est à éviter sa disparité et son morcellement qui peuvent nuire à son efficacité et à sa fiabilité.

Dans un système bancaire en pleine mutation, l'émergence du cautionnement mutuel sera liée à sa capacité d'être un pôle de coopération avec les pouvoirs publics et de servir à la fois les entreprises et les institutions de crédit.

Les SCM seront, pour les pouvoirs publics, des instruments de liaison précieux en direction des entreprises. En sens inverse, elles disposeront d'informations sur la situation et sur les préoccupations de leurs adhérents et seront en mesure de faire la synthèse entre les objectifs économiques et les contraintes financières. A ce titre, elles constitueront un point de rencontre et de dialogue entre les PME et les administrations.

Les SCM peuvent participer aux étapes déterminantes de la vie des entreprises : prévisions, programmes de développement entraînant besoins de renforcement des fonds propres, reconversion,

transmissions, etc. L'évolution qui se dessine actuellement vers la « Banque Universelle » est un facteur favorable au développement mutuel. L'extension des interventions des banques à plusieurs formes de financement et à plusieurs secteurs d'activité les incitera à se reposer sur l'avis professionnel et sur la garantie des SCM.

Mieux, plusieurs opportunités de captation d'investissements destinés à la promotion des PME/PMI peuvent être saisies par ces structures qui offrent des « garanties » de développement, de croissance et de création d'emplois, compte tenu du dynamisme manifesté par le secteur identifié. A cet égard, « Entreprise Afrique » du PNUD, de concert avec la SODIDA, servira d'institution d'appui direct aux PME en mettant à la disposition de ces dernières des services spécifiques qui leur permettront d'entretenir, à terme, des relations de confiance avec leurs partenaires financiers. La mise sur pied d'une Société Privée d'Investissement (SPI), fruit d'une fusion des SCM, en vue de réaliser le financement des investissements (sur fonds propres ou par captation des lignes de crédits des bailleurs de fonds) pourrait être envisagée à terme.

Le système de cautionnement mutuel en gestation devra, dans un souci de pérennisation, se préparer à un rôle accru en ayant le souci de développer les capacités techniques des entreprises adhérentes et d'affirmer les liens étroits qu'il aura noués avec les bases professionnelles représentées par ces entreprises.

Que sont devenus nos diplômés ?



Monsieur Godefroy KAMANDA, Diplômé en Gestion du Patrimoine Culturel (Promotion 1999–2001) vient d'être nommé Responsable de la Culture pour la ville de Kinshasa auprès du Ministère de la Culture et des Arts : Kinshasa Gombe – République Démocratique du Congo.

Associations des Diplômés de l'Université Senghor ■

■ Nouvelle composition du bureau exécutif de l'association des diplômés sénégalais de l'Université Senghor (ADISSEN) :

- **Président** : Abdoul Aziz Kane (3^{ème} Promotion)
- **Secrétaire Général** : Khamathe Sene (2^{ème} Promotion)
- **Secrétaire à la Communication** : El Hadj Malick Ndiaye (7^{ème} Promotion)
- **Secrétaire Chargé des Études et du Développement** : Mamadou Lamine Sylla (3^{ème} Promotion)
- **Trésorier** : Sada Ly Cissé (2^{ème} Promotion)
- **Trésorier adjoint** : Pape Déthié Ndione (2^{ème} Promotion)

■ Nouvelle composition du bureau de l'association mauritanienne des diplômés de l'Université Senghor :

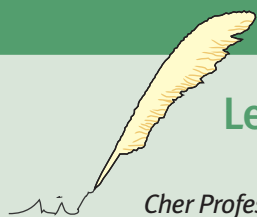
- **Président** : Ahmed Ould Kharchi (1^{ère} Promotion)
- **Vice-Président** : Papa Amadou N'diaye (2^{ème} Promotion)
- **Secrétaire Général** : Mohamed Lemine Ould Mohamed (7^{ème} Promotion)
- **Trésorier** : Moctar Ould Sidi Ould Zein (6^{ème} Promotion)

Table ronde sur le thème du patrimoine immatériel

En collaboration avec l'Assemblée des Parlementaires Francophones, le Département Gestion du Patrimoine Culturel de l'Université Senghor doit organiser une table ronde consacrée au patrimoine immatériel.

Cette réunion aura lieu à Paris, durant la première semaine de février 2002, au siège de l'Assemblée des Parlementaires Francophones.

Cette journée de réflexion permettra de faire le point du bilan des actions en matière de recensement et de publication et d'essayer d'élaborer une stratégie commune pour les actions à mener à l'avenir entre les différents opérateurs de la Francophonie.



Le Courrier du Senghorien

Cher Professeur SECK,

Tout le plaisir est pour moi de vous écrire pour rompre ce silence. Sachez que ce dernier ne signifie nullement un oubli mais plutôt les préoccupations et les luttes acharnées pour une insertion durable afin que je puisse contribuer au développement de l'Afrique en général et en particulier, mon pays.

Voilà ce qui a été fait après avoir subi un test à l'écrit, à l'oral et recruté comme cadre chargé de la Division de Développement auprès du Commissariat à la Sécurité Alimentaire (CSA).

C'est l'occasion pour moi de vous remercier sincèrement de la volonté que vous affichez pour le rayonnement de l'Université Senghor.

Par la présente, je voudrais également rendre hommage aux autorités de l'Université, à son corps enseignant, à ses partenaires et à son personnel pour ce qu'ils ont fait pour moi lors de mon séjour à Alexandrie.

Espérant qu'ils continueront de le faire pour nos générations futures.

Vous en souhaitant bonne réception, veuillez agréer, Cher Professeur Souleymane SECK, l'expression de mes sentiments distingués.

Très fraternellement à vous.

Amadou Bocar Sem

*Diplômé en Gestion de l'Environnement de l'Université Senghor
B.P. 1458 Nouakchott - Mauritanie*

Université Senghor

1, Place Ahmed Orabi - El Mancheya
B.P. 21111 - 415 Alexandrie - Égypte
Téléphone : (203) 48 43 504
Télécopieur : (203) 48 43 479
rectorat@usenghor-francophonie.org
jeanne.azer@usenghor-francophonie.org

www.usenghor-francophonie.org
www.refer.org.eg

Semestriel publié par l'Université Senghor

Directeur de la publication :

Fred Constant, Recteur

Responsable de la rédaction :

Jeanne Bestavros, Assistante du Recteur

Conception, réalisation :

Signature Graphique
24, rue du Marché Popincourt
75011 Paris - France
Téléphone +33 1 49 29 43 20
Télécopie +33 1 49 29 43 21
www.signature-graphique.com

*La lettre d'*

Alexandrie

LE MAGAZINE DE L'UNIVERSITÉ SENGHOR

ORGANISATION INTERNATIONALE DE LA FRANCOPHONIE

Sommaire

Curriculum vitae du Professeur Fred CONSTANT, Recteur de l'Université Senghor page 2

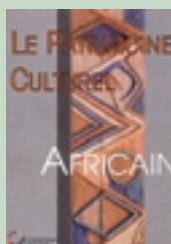
Editorial page 3

Projet de Formation fRANcophone en COMmerce international et Développement des Entreprises (FRANCODE) page 3

Remise du Diplôme d'Études Professionnelles Approfondies de l'Université Senghor à la Septième Promotion (1999-2001) page 4

Activités du Centre René-Jean Dupuy pour le Droit et le Développement page 9

Nouvelles publications de l'Université Senghor page 10



Intervention du Recteur de l'Université Senghor aux Premières Universités Libres de la Francophonie page 11

Le rôle des sociétés de cautionnement mutuel (scm) dans le financement des petites et moyennes entreprises (pme) page 15

Associations des Diplômés de l'Université Senghor page 19

Message du Professeur Ahmed S. EL-KOSHERI, Président du Conseil d'Administration de l'Université Senghor

Chers Senghoriens,

Le Professeur Souleymane Seck, Recteur de l'Université Senghor et Directeur de son Département Nutrition-Santé, vient de quitter l'Université Senghor d'Alexandrie, après y avoir servi durant 10 ans, pour regagner son pays le Sénégal, où il a été élu Député au Parlement.

Tout en regrettant son départ et en le remerciant de tout ce qu'il a fait pour l'Université Senghor, nous souhaitons au Professeur Seck un brillant avenir et beaucoup de succès dans la vie politique de son pays.

Le Conseil d'Administration a procédé au choix de son successeur au poste de Recteur et vous trouverez ci-après le profil du nouveau Recteur, le Professeur Fred Constant qui prendra ses fonctions à partir du mois de janvier 2002.

Nous lui souhaitons la bienvenue en attendant qu'il réalise de nouveaux pas en avant pour l'épanouissement de l'Université Senghor et au service de l'Association des anciens auditeurs de l'Université.

Pour vous tous et toutes, mes amitiés et mes meilleurs vœux.

Professeur Ahmed Sadek El Koshari
Président du Conseil d'Administration de l'Université Senghor